



## ...Communiqué de presse...

Chambéry le 20 mars 2018

JUSTICE POUR LES SAVOYARDS

**Respect de la parole donnée  
par la France**

**Maintien de la Cour d'Appel  
de Chambéry**

**Une justice de proximité  
moderne et efficace**

### Les cinq barreaux de Savoie et Haute-Savoie appellent à la journée justice morte le 21 mars

Les cinq barreaux de Savoie et de Haute-Savoie soutiennent la résolution du Conseil National des Barreaux et appellent leurs confrères à se mobiliser pour une journée « justice morte » ce mercredi 21 mars. Les chefs de cours et de tribunaux ont été avertis de cette décision.

#### RÉSOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

#### PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION POUR LA JUSTICE : les avocats contre la privatisation de la justice, pour les droits des citoyens

Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale les 16 et 17 mars 2018,  
**AFFIRME** à nouveau son opposition à un projet dicté par une vision purement  
gestionnaire au mépris des droits fondamentaux ;

**OPPOSE** un refus catégorique à des dispositions qui renforcent les pouvoirs du parquet et  
de l'enquête au détriment des droits des citoyens et portent atteinte aux libertés  
individuelles, aux droits de la défense et à la place des victimes ;

**REFUSE** une déjudiciarisation et la perspective de déserts judiciaires qui priveront le  
citoyen de l'accès au juge ou des garanties attachées à la présence de l'avocat ;

**PREND ACTE** des évolutions obtenues par la profession unie et donc du retrait des  
dispositions relatives à la saisie immobilière et du maintien de la présence de l'avocat  
dans la procédure de CRPC ;

**POURSUIT**, malgré l'absence de concertation préalable sur le projet de loi et donc dans  
un cadre désormais trop contraint, son travail de propositions pour transformer le projet  
dans le seul intérêt des justiciables ;

**MAIS EXIGE** du gouvernement d'être immédiatement associé à la rédaction des projets  
d'ordonnances et de décrets ;

**INVITE** les avocats, acteurs de l'Etat de droit républicain, à mobiliser leurs élus locaux et  
leurs parlementaires, pour garantir la proximité et l'humanité de la justice sur tous les  
territoires ;

**APPELLE** à la mobilisation de tous les avocats le mercredi 21 mars prochain, jour annoncé  
du dépôt du texte au Conseil d'Etat, dans le cadre d'une journée "justice morte" ;

---

#### Contact presse

Fergus Mordacq, Ajuste - Tél. : 06 62 73 74 14

[fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)